

HONORAIRES DE TRANSACTION

(à compter du 1er septembre 2020)

PRIX DU BIEN	HONORAIRES (TTC) à la charge Vendeur*
Avis de Valeur 90€ TTC	
De 0 € à 50 000 €	5 000 EUROS
De 50 001 € à 99 000 €	10%
De 99 001 € à 150 000 €	8%
De 150 001 € à 200 000 €	7%
De 200 001 € à 300 000 €	6%
300 001 € et plus	5%

HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires Location (Visites, constitution dossier, bail)	8€ TTC/m ² (à répartir par moitié entre les parties)
Honoraires Etat des lieux	3€ TTC/m ² (à répartir par moitié entre les parties)

* Prix effectivement pratiqués TTC (Toutes Taxes Comprises) sur la base prix net propriétaire, Honoraires sont à la charge Vendeur

** En cas de délégation de Mandat, Honoraires appliqués seront ceux de l'agence détentrice du mandat initial